

Liste des abréviations

DPM: Diagnostic Participatif du Milieu

DRDR: Direction Régionale du Développement Rural

DSRP: Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté

DSRP-I: DSRP Intérimaire

ERP: Evaluation Rurale Participative

FMI: Fonds Monétaire International

FAO: Food and Agriculture Organization of the United Nations

INSTAT: Institut Nationale des Statistiques

IPPTE : Initiative des Pays Pauvres Très Endettés

ONG: Organisation Non Gouvernementale

PAS: Programmes d'Ajustement Structurel

PLAE: Programme de Lutte Anti Erosive

PPTE: Pays Pauvres Très Endettés

SAHA: Sahan'Asa Hampandrosoana ny Ambanivohitra

TVA: Taxe sur la Valeur Ajoutée

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

LISTE DES ABREVIATIONS

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Chapitre 1: ORIGINE DE L'APPROCHE PARTICIPATIVE

Chapitre 2 : L'APPROCHE PARTICIPATIVE EN MILIEU RURAL

CONCLUSION

LISTE DES FIGURE ET TABLEAUX

BIBLIOGRAPHIE

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

La plupart des pays en voie de développement présentent une faiblesse du point de vue économique et donc un retard de développement (Banque mondiale, 2007). Ce qui les a poussés à recourir aux emprunts auprès des bailleurs de fonds ainsi que des pays riches. Cependant, à cause des coutumes et traditions, de l'absence de progrès techniques, de la faiblesse du système étatique les résultats étaient négatifs et les dettes n'étaient pas remboursées. Ces pays ont été déclarés non solvables. De là est apparue la crise de surendettement des pays en voie de développement dans les années 80 (COUSSY et HUGON, 1992).

Conscients de cette réalité, les bailleurs de fonds ont décidé d'accorder une aide visant la restructuration de l'économie et l'allègement voire l'effacement des dettes (Banque mondiale, 1992). En conséquence, ils ont formulé les Programmes d'Ajustement Structurel ou PAS destinés à rééquilibrer et à restructurer l'économie afin d'augmenter la production ; ces programmes vont bénéficier le peuple d'une part mais aussi faire face à la concurrence acharnée de la globalisation d'autre part.

Toutefois cette politique a été vouée à l'échec puisque son approche est plutôt de type « top down » c'est-à-dire les décisions émanent des bailleurs ne sachant pas la réalité des pays cibles. Orientée surtout vers la réforme budgétaire et celle du secteur monétaire et financière, les PAS se sont centralisés sur les côtés macroéconomiques et non pour améliorer le niveau de vie de la population.

Le non remboursement des dettes persiste dans la plupart des pays pratiquant l'ajustement structurel et la population se voit dans une situation de plus en plus critique. Suite à cet échec, les bailleurs de fonds ont opté pour une autre politique afin d'amorcer le développement non seulement en y mettant au premier rang la lutte contre la pauvreté mais aussi en ambitionnant sur le remboursement des dettes extérieures. Son but était donc double : améliorer le niveau de vie des pauvres d'un côté et rendre le pays capables de solder leurs dettes d'un autre côté.

Ce changement de discours choisi depuis les années 90 s'est canalisé sur la base de la population concernée. Ainsi les projets découlant de cette nouvelle approche du

développement ont été mis en œuvre en prenant comme point de départ la communauté. Leur participation dans toutes les étapes des projets est alors devenue indispensable.

Le Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté ou DSRP figure parmi les stratégies ainsi choisies. Après des ateliers régionaux et des concertations, le DSRP a été élaboré à l'Initiative des pays qualifiés de Pays Pauvres Très Endettés (Extrait du DSRP, 2003) et Madagascar en est bénéficiaire depuis le début du XXI^e siècle vu l'état de son économie. Dans le cadre de la réduction de la pauvreté, le DSRP est le fruit de la participation active de tous les groupes sociaux. Cette démarche est aussi appliquée dans le domaine environnemental avec la notion de développement durable puisqu'il s'est avéré que la participation de tous est la seule issue pour préserver les ressources naturelles contre tout abus d'exploitation.

Dans la réalisation comme dans l'élaboration des projets, la nouvelle stratégie adoptée est la démarche participative ou appelée couramment Approche Participative. Cette nouvelle tactique part de la conviction que c'est la collaboration de tous les acteurs du développement qui conduit à la réussite du projet. Elle est employée dans le dessein de faire participer l'ensemble de la population à l'élaboration, à la réalisation du projet envisagé, d'intégrer la population toute entière dans le processus de développement. C'est en quelque sorte une réplique à l'approche traditionnelle autrefois imposée par les bailleurs de fonds à l'époque de l'Ajustement Structurel.

Jugée pertinente pour remédier au problème de pauvreté, elle va faire l'objet de la présente analyse.

Dans quelle mesure l'approche participative serait-elle effective en matière d'action pour le développement à Madagascar? Telle est la question qu'on va répondre de manière à exposer la pertinence de l'Approche Participative dans le processus de développement de Madagascar.

Comme méthodologie, j'ai opté pour une sorte d'étude comparative des deux approches : « top down » et « bottom up ». A titre d'illustration, j'ai choisi les deux grands programmes dont les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) et le Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) afin d'appuyer les idées avancées. La confrontation de ces derniers m'a permise de dégager l'essentiel du travail qui consiste à analyser l'approche participative dans tous ses angles.

Dans ce travail également, je vais parler de la démarche participative en milieu rural à Madagascar vue que sa population soit en majorité rurale. En effet, les particularités, les avantages et les limites de ladite démarche vont conduire à la conclusion que celle-ci représente en principe une rupture à l'approche traditionnelle mais pratiquement, c'en est aussi une certaine continuité.

Afin de mener à bien l'étude, j'ai effectué des documentations auprès de quelques centres d'informations comme la Banque mondiale, l'Inter coopération (Suisse-Madagascar). J'ai aussi fait des recherches personnelles et consulté des ouvrages traitant des projets de développement dont les PAS et le DSRP. Par ailleurs la consultation de quelques articles de revues économiques m'a aidée à pouvoir appuyer mes arguments. Après cette tâche préliminaire, j'ai décidé d'aborder le travail proprement dit en le subdivisant en deux chapitres. Le premier chapitre sera de la sorte consacré à exposer l'approche traditionnelle ou top down jadis employée et l'adoption de l'approche participative. Dans la section première on donnera l'origine et les effets de l'approche technocratique tout en expliquant pourquoi elle a été vouée à l'échec et l'exemple concret où cette démarche a été utilisée : les PAS ; dans cet exemple sera donné le pourquoi de l'échec dans l'élaboration puis dans la mise en œuvre des projets ; la seconde section sera pour qui exhibera l'approche participative : la raison de son adoption et ses atouts pour qu'on la qualifie de pertinente en matière de développement tout en prenant un exemple illustratif qui est le DSRP. En outre, comme cette approche présente une efficacité en matière de développement rural ; et puisqu'on sait que ce dernier est le moteur du développement dans les pays à forte concentration rurale comme le nôtre, on va parler de ladite approche dans le domaine rural. Nous allons donc consacrer le deuxième chapitre à tout ce qui concerne cette nouvelle démarche dans le développement rural de Madagascar. Ainsi, dans la première section, nous allons parler de l'approche participative en milieu rural tandis que dans la deuxième section, les outils nécessaires à sa réussite tout en évoquant les limites qui la frappent.

ChapitreI Origine de l'approche participative

Dans ce premier chapitre nous allons parler du pourquoi de l'adoption de l'approche bottom up. En effet, l'étude comporte deux sections. Dans la première il sera question de l'approche par le haut tandis que la deuxième va parler de l'approche participative.

Section 1 : L'approche « top down »

I. Fondement théorique

Au cours des années d'après guerre, plus précisément à cause des endettements qui ont pesé sur plusieurs Etats du tiers monde les bailleurs de fonds ont décidé d'accorder des aides financières pour les pays en état de crise puisqu'il était nécessaire de les secourir afin qu'ils puissent se rétablir (COUSSY et HUGON, 1992). Différents programmes ont été mis en œuvre à cette fin. Après constatation de la vulnérabilité des institutions au sein de ces pays, les institutions de Bretton Woods constituant les principaux bailleurs de fonds ont adopté une stratégie plutôt imposante pour que les aides accordées puissent arriver à leur finalité : remboursement des dettes extérieures et rééquilibrage économique. Comme la Banque mondiale et le FMI œuvrent parallèlement, l'une vise ainsi à la réduction de la pauvreté et à l'allègement des dettes alors que l'autre se concentre surtout sur le rééquilibrage macroéconomique des pays concernés (Banque mondiale, 1992). Pour cela, des conseils et assistance techniques ont été déployés par ces institutions. Ils ont également consenti des prêts et des aides financiers. Les prêts et les aides accordés étaient assortis d'échéances relativement courtes, et sont financés essentiellement sur les ressources issues des souscriptions de quotes-parts des membres (Extrait de la Banque mondiale, 2003).

Les modalités d'actions de la Banque mondiale et du FMI se reposaient sur des conditions imposées. Ils ont donc décidé que ce soient eux qui mènent la totalité de la réalisation c'est-à-dire qu'ils ont exigé certaines conditionnalités aux pays bénéficiaires comme la politique à adopter et les finalités des financements. Parmi ces conditionnalités figuraient les réformes institutionnelles et la bonne gouvernance. Il s'est alors avéré l'idée que

les institutions antérieurement existantes devraient être remplacées (EASTERLY, 2008). Dans cette optique, seuls les bailleurs peuvent dicter les approches à opter tant dans l'élaboration que pendant la réalisation des projets. Ce qui implique l'absence des populations qui ne seront que des simples spectateurs.

Force est alors de constater que les décisions ainsi prises n'étaient guère fruits de concertation ni d'accord avec les pays bénéficiaires.

Les programmes établis étaient donc inappropriés à la réalité ; c'est pourquoi CLAUSEN A.W. (Mars 1986) a dénoncé que « *l'assistance requise n'est pas disponible dans les délais nécessaires et sous les formes appropriées* ».

Du fait qu'elle exclut toute forme de responsabilisation, cette approche a été qualifiée de « *top down* » car elle émane des bailleurs de fonds donc par le haut. L'ajustement Structurel qui va faire l'objet de la section suivante en est le cas concret.

II. Cas de Madagascar pendant les Programmes d'Ajustement Structurel

A la suite des deux chocs pétroliers de 1973 et 1979, les Européens étaient réticents aux placements des pétrodollars des Arabes dans leurs banques. Subséquemment ces derniers commençaient à orienter leurs placements vers les pays périphériques comme ceux du Tiers-Monde. C'était le début du fameux « *investissement à outrance* » (COUSSY et HUGON, 1992) devenu par la suite source d'endettement. Ainsi, le pétrodollar était utilisé pour financer les investissements dans les pays périphériques. Et puisque « *investir* » c'est d'abord dépenser à partir du crédit accordé (*Ibid.*), la gestion efficace dudit crédit a donc été supposé résoudre le déséquilibre économique des pays en question.

Toutefois, mal géré par les responsables de ces pays, le crédit n'a pas pu atteindre ses fins : persistance du déséquilibre économique et non remboursement des dettes voire surendettement. Du fait de ne pas savoir investir de manière intelligente le crédit accordé, le recours aux institutions de Bretton Woods, notamment le Fonds Monétaire International (FMI) devenait alors incontournable de façon à rétablir ce déséquilibre et à pouvoir rembourser les dettes envers les pays créanciers. De là se sont apparus les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS). A travers ces programmes, les bailleurs ont décidé de prendre en main les actions à entreprendre et donc de présider la mise en œuvre des projets.

L'expression « ajustement structurel » contient deux mots : ajuster et structure. On fait un ajustement lorsqu'il faut corriger quelque chose. Ici, il s'agit d'ajuster la structure économique en opposition avec la conjoncture. D'après COUSSY et HUGON (1992), l'ajustement structurel vise, à l'aide d'instruments de politique conjoncturelle et de réformes institutionnelles, à permettre une compétitivité extérieure et une ouverture ainsi qu'une croissance économique.

Concrètement, les PAS étaient une politique imaginée et imposée par les bailleurs de fonds pour les pays endettés et présentant une balance des paiements déficitaire surtout ceux du Tiers-Monde ; c'est une politique impliquant plusieurs réformes et lancée en 1985.

Ces programmes avaient pour but de financer les pays endettés afin qu'ils puissent solder leur dettes extérieures et en même temps connaître un développement économique à long terme. Ainsi les bailleurs de fonds ont décidé d'élaborer les programmes sans la participation des pays intéressés. Les principaux objectifs en sont les suivants : une croissance réelle positive par habitant afin de relever le niveau de vie de la population et de réduire la pauvreté ; la stabilité des prix et des taux de change ; l'augmentation plus significative des recettes fiscales et la maîtrise de l'évolution des dépenses publiques afin de réduire le déficit des opérations financières ; la régulation de la monnaie en circulation en fonction des besoins réels de l'économie ; la restitution des réserves extérieures de change ; le respect des échéances de remboursement des dettes extérieures ; l'apurement progressif des arriérés de paiements intérieurs et extérieurs (Banque mondiale, 1989).

Puisque Madagascar s'affichait parmi les bénéficiaires de ces programmes. Vu sa vulnérabilité, les bailleurs pensaient que certaines réformes étaient nécessaires. On a alors procédé à des

- Réformes budgétaires : application de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA : 1994-2001) ; renforcement des administrations fiscale et douanière (1997-2001) ; réforme de la fonction publique (1998-2001) ; renforcement du suivi de l'exécution budgétaire (2000).
- Réforme du secteur monétaire et financier : Privatisation des banques publiques (1996-1999) ; indépendance de la Banque Centrale (1994).
- Privatisation des entreprises publiques : Etablissement des bases administratives sur la privatisation (1996) ; libéralisation des télécommunications : licence pour les

opérateurs de téléphonie mobile (1996) ; privatisation de la compagnie pétrolière (2000) ; privatisation des entreprises d'Etat (1988-2001).

- Politique de change et de paiement : adoption du taux de change flottant (1994) ; libéralisation des transactions courantes (1996).
- Politique commerciale : libéralisation de la production et de la commercialisation du café, du girofle, de la vanille et du riz (1987-1997) ; abolition du contrôle des prix (1986) ; abolition des taxes sur les exportations (1988) ; élimination des restrictions et des licences sur les importations (1988-2001) ; allègement tarifaire régional (1987-2001).

Bien que leur modalité d'action se limite sur les conseils et assistance techniques, les bailleurs de fonds se sont présentés dans la mise en œuvre des PAS comme les principaux acteurs ; ils pilotaient la majorité des actions. On en déduit en effet l'absence des intéressés.

La population, dans ces activités étaient considérée comme simple bénéficiaire et non acteur au développement. Cette situation a conduit à une certaine incohérence entre la demande du peuple et les actions menées puisque ces dernières étaient concentrées surtout sur des réformes macroéconomiques et non les buts visés de l'Ajustement en question.

Cette incohérence a à son tour présenté un échec au niveau étatique car elle avançait des résultats plus ou moins décevant. Ces résultats plutôt modestes étaient les fruits de l'absence de toute forme de participation des bénéficiaires tant à l'élaboration qu'à la mise en œuvre des actions préconisées par l'Ajustement. Il est donc ici question d'incompatibilité entre la démarche technocratique adoptée par les bailleurs et le besoin du peuple.

Pour le cas de Madagascar, on a pu enregistré quelques résultats positifs des PAS à partir de 1988 avec un taux de croissance annuel moyen de 3,5% pour la période de 1988-1990 et de 4,3% pour celle de 1997-2000 (World Indicators Development, 2002). Il faut noter que pour la période de 1991-1996 les programmes ont été suspendus suite aux troubles sociopolitiques survenus en 1991.

Toutefois, à côté de cette croissance, l'on a constaté la persistance des dettes extérieures qui était à l'origine de la qualification au rang des PPTE ou Pays Pauvres Très Endettés.

Les tableaux ci-dessous montrent quelques résultats des PAS sur la vie des Malgaches.

Tableau n°1 : Evolution de la consommation par habitant

Années	1994	1995	1996	1997
Consommation (%PIB)	96,7	95,4	93,9	96,8
Public	7	6,7	6,1	7,2
Privé	89,7	88,7	87,8	89,6
Cons/hab. (% PIB)	-2,1	-1,2	-1,3	3,5
Population	12769	13126	13467	13804

Source : INSTAT (2003)

En faisant une brève analyse du tableau, on peut affirmer que ces programmes ont présenté des résultats significatifs. On constate par exemple que même avec une croissance démographique assez élevée, la consommation par habitant a connu une remarquable hausse par rapport au PIB. Les niveaux de consommation ont présenté de légères baisses mais ont quand même rehaussé en 1997.

Quoique présentant des résultats positifs, les programmes ont abouti à un échec partiel. Les mesures qui ont accompagné les réformes n'étaient pas efficaces voire défavorables pour l'économie. La politique macroéconomique s'est détériorée. Les réformes financières n'ont pas abouti à leur but car la situation financière du secteur bancaire n'était pas bonne. Concernant les dépenses sociales, leurs montants n'ont pas diminué dans l'ensemble durant la période d'ajustement, pourtant elles étaient mal réparties entre santé et éducation. Pour les entreprises publiques, les flux financiers n'ont pas vraiment diminué, le volume des actifs détenus par l'Etat non plus. Le déséquilibre de la balance des paiements persistait, de même pour les dettes extérieures. L'inflation et la pauvreté subsistaient et s'aggravaient même.

Le tableau suivant va illustrer quelques caractéristiques du riz, du maïs et de la pomme de terre, jugés comme produits de base alimentaire.

Tableau n°2 : Evolution du prix sur le marché : riz-maïs-pomme de terre

	années	1994	1995	1996	1997
prix sur le marché(en Fmg /kg)	Riz	1499	1500	1775	1986
	Maïs	665	762	846	1221
	pomme de terre	916	1662	1766	1061

Source : INSTAT (2003)

Ce tableau montre que l'inflation présentait une place considérable dans la vie quotidienne de la population. Pour le riz par exemple, elle était de 32,48% en 1997 (base 100 l'année 1994) ; or le riz est la base de l'alimentation des Malgaches. On peut donc déduire qu'il n'y avait pas d'amélioration du niveau de vie de la population. Ce qui déduit l'échec des PAS en matière de réduction de la pauvreté.

Bref les PAS n'arrivaient pas à résoudre les problèmes majeurs des pays bénéficiaires y compris Madagascar. Vu cet échec, les bailleurs de fonds ont décidé de changer de discours et donc de procéder à de nouvelle démarche en matière d'aide aux pays vulnérables victimes de l'Ajustement Structurel. En effet, leur audace pour la responsabilisation des acteurs locaux les a amenés à opter pour l'approche dite *participative*. Cette nouvelle politique fera l'objet de la section suivante qui va mettre en exergue l'efficacité de l'approche participative dans les projets récemment établis mais avant il est important d'en parler les fondements théoriques.

Section 2 : L'approche participative

I. Fondement théorique

Comme l'ont affirmé Andriamahefazafy et Froger (2003, pp51-52) : « *C'est au cours des années 1990 que la nouvelle philosophie des programmes d'aides...s'appuie sur le recours à la société civile et le développement participatif pour éviter la déresponsabilisation des pays récepteurs de l'aide au développement et donc favoriser l'appropriation des politiques par les gouvernements et les populations* ». Le but de cette nouvelle stratégie est donc de responsabiliser la population locale base du développement.

Cette nouvelle approche du développement est une réplique aux échecs enregistrés au cours des projets ayant pour base l'approche « top down ». Andriamahefazafy et Froger (2003, pp66) ont qualifié ceci de rupture : « *ce qui marque une rupture avec les pratiques technocratiques antérieures qui définissaient de l'extérieur des politiques que les pays en développement devaient appliquer* ». Elle s'est largement développée depuis les années 90 dans plusieurs pays en voie de développement comme Madagascar.

Appliquée surtout dans le domaine du développement rural et de l'environnement, l'approche participative constitue aujourd'hui l'élément clef de l'efficacité des projets à entreprendre puisque, comme nous l'avons mentionné en haut, elle implique tous les acteurs.

D'autres institutions comme les organisations internationales ont mis en relief la finalité de l'approche participative. Selon la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) par exemple, « *l'approche participative favorise la promotion de l'auto-développement des communautés villageoises et une prise en charge active de leur propre avenir* ». Ainsi on peut dire que la démarche participative est devenue l'élément incontournable de l'efficacité du développement particulièrement dans le développement rural.

L'approche participative est de ce fait devenue au premier rang car elle s'est avérée la plus adéquate. Le PLAE ou Programme de Lutte Anti Erosive appuie la nécessité de la participation des acteurs en affirmant que « *Participer donne à la personne des Droits dont le droit de prendre la parole, de donner son avis, de formuler des commentaires, le droit de prendre part à la prise de décision, le droit de bénéficier des avantages liés à la réalisation de l'œuvre commune du groupe* ».

Le PLAE a aussi ajouté qu'à part les Droits la participation exige en outre des devoirs dont celui de « *se comporter en responsable et actif dans la discussion et solidaire avec le groupe* » et de « *contribuer aux décisions prises collectivement* ».

Vue sous cet angle, cette nouvelle approche qui est qualifiée de « bottom up » ou approche par le bas est devenue de vent en poupe dans les projets de développement car elle montre une efficience au moment de la conception mais aussi pendant l'action proprement dite. Le DSRP ou Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté vérifie cette efficience.

II. Exemple de programme fondé sur l'approche participative : le DSRP

A partir des années 90, l'application et la mise en œuvre de presque tous les programmes de développement étaient fondées sur la participation des acteurs concernés. Parmi ces programmes figure le DSRP ou Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté, programme le plus récent en matière de lutte contre la pauvreté et focalisé sur la participation des agents. C'est un document qui a permis à Madagascar de bénéficier le premier lot de l'Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE) pour promouvoir une croissance économique à base sociale très élargie. Même si son principal objectif est d'alléger les dettes des pays en développement, il est aussi destiné à réduire la pauvreté dans les pays bénéficiaires.

Ainsi la bonne gouvernance, le développement des infrastructures, la santé, l'éducation, l'appui au secteur privé ont été les priorités afin de réaliser un développement rapide et durable au sein du pays (Extrait du DSRP, Mars 2003). Traduisant la nécessité d'une volonté commune, la démarche prenant en compte la responsabilisation de toute la communauté était adoptée.

La réussite du DSRP a été conditionnée par l'adhésion de toute la population dans sa conception et sa mise en œuvre. De ce fait, cet objectif de représentativité de toutes les composantes de la société malgache a permis à la société civile en général et aux pauvres en particulier de prendre part dans toutes les discussions qui ont mené à l'élaboration du document. La prise en compte de leurs opinions et de leurs besoins est indispensable pour réaliser la lutte contre la pauvreté.

Avant le DSRP proprement dit, il y avait d'abord le DSRP intérimaire (DSRP-I) où le gouvernement a créé en 2000 une cellule technique chargée de la préparation de l'orientation et de la coordination du DSRP (*Ibid.*). Dans cette cellule figuraient de hauts fonctionnaires, d'universitaires, de représentants du secteur privé et de la société civile. C'est elle qui s'est chargée de l'organisation et la participation des Malgaches à la préparation du DSRP.

Dans le cadre de sa mission, des ateliers participatifs ont été organisés par la cellule technique. Des ateliers thématiques ont été tenus pour approfondir les réflexions et ce avec une plus large participation de diverses personnalités provenant de différents coins du pays

car il y avait aussi des représentants des six provinces et des ONG. (D'après RAZAFINDRAVONONA, 2003).

La démarche participative comportait plusieurs phases qui ont abouti à la validation du document. Ces phases sont les suivantes :

- Phase thématique comportant une série d'ateliers sur des thèmes à forte connotation sociale ;
- Phase régionale comprenant une deuxième série d'ateliers pour soumettre la stratégie aux partenaires des six provinces ;
- Phase nationale appréhendant une troisième série d'ateliers pour assurer la cohérence et la validation du document final.

D'après un extrait du DSRP en Mars 2003 (MEFB, 2003), une vingtaine d'ateliers réunissant de 120 à 450 personnes à chaque fois sont tenus dans tous les provinces entre Septembre 2000 et Mars 2003. L'on a constaté la participation de tous les groupes sociaux : administration, élus, journalistes, société civile, secteur privé, associations, etc.

Cette collaboration au niveau des acteurs économiques est l'atout du DSRP dans sa conception. De ce fait, les projets ainsi déterminés étaient des réponses aux demandes du peuple.

L'approche participative a aussi contribué dans le domaine du développement rural de manière à obtenir un résultat plus significatif car depuis les échecs enregistrés après les PAS, la population rurale est devenue moteur du développement en ce sens qu'elle constitue la majorité de la population active et que les activités de base du secteur primaire comme l'agriculture et l'élevage y sont les activités fondamentales. L'approche participative a été donc adoptée pour puiser le fond des blocages dans les milieux ruraux.

Parallèlement au développement rural, la gestion des ressources naturelles a aussi eu une faveur dans l'approche participative. Avec l'avènement de la notion de Développement Durable où l'on procérait au développement de la population actuelle sans compromettre l'avenir des générations futures, cette dernière a pris une place considérable dans le domaine de l'économie. Sur ce plan, son application réside dans le fait de responsabiliser les populations rurales en matière de conservation ou plus précisément de réconcilier les populations avec leur environnement afin d'assurer la pérennité des ressources naturelles.

Dans les deux domaines, la population locale est placée au centre de l'étude c'est-à-dire tout projet doit prendre en compte l'importance de sa participation tant à l'élaboration qu'à la mise en œuvre ainsi que dans la phase de suivi et évaluation.

Conclusion du premier chapitre

Soucieux du fait que les pays pauvres ne puissent pas entamer un processus de développement mais aussi en vue de pouvoir régler les dettes extérieures, les bailleurs de fonds notamment la Banque mondiale et le Fonds Monétaire International leur ont accordé une politique d'aide dont le but primordial était de les sortir des crises d'endettement et de pauvreté. Madagascar était parmi ceux qui ont jouis de cette opportunité à cause de sa vulnérabilité économique. Toutefois la stratégie ainsi adoptée s'est avérée incompatible aux pays touchés. Connue sous la dénomination de « top down », cette stratégie n'a pas mis la population dans le bain des programmes à entamer. Ce qui a provoqué des échecs. L'approche par le haut est donc une approche antinomique au développement des pays fragiles en matière économique. Pour y remédier, les bailleurs de fonds ont décidé de procéder à une nouvelle stratégie de développement, une toute autre démarche où les principaux bénéficiaires peuvent prendre part de leur responsabilité : l'approche participative. L'approche participative constitue de ce fait une rupture avec l'approche top down. Elle favorise l'intégration de tous les groupes sociaux. En effet, elle a connu un essor considérable depuis les années 90. Le DSRP vérifie la pertinence de cette nouvelle approche.

Puisque Madagascar compte à l'heure actuelle une population à majorité rurale, la grande île a aussi adopté la démarche participative pour mener à bien son développement rural. Ainsi la démarche participative en milieu rural fera l'objet du chapitre suivant.

ChapitreII L'approche participative en milieu rural

Des échecs ont été enregistrés dans certains projets de développement parce que ceux-ci ont été conçus puis menés par les seuls praticiens du développement ou parce que les populations bénéficiaires et au-delà, l'ensemble des acteurs impliqués n'étaient pas suffisamment associés aux différentes étapes du projet. De là découle des inadaptations à certaines réalités culturelle, sociale, économique, environnementale.

Ce disfonctionnement a amené les «développeurs» à élaborer des méthodes permettant de mieux associer les populations et l'ensemble des protagonistes aux projets. Ces différentes méthodes sont regroupées dans l'approche participative. Cette démarche inclut la communauté dans les actions à mener c'est pour cela qu'elle a été appliquée dans le développement rural.

Connue sous plusieurs dénominations comme l'Evaluation Rurale Participative (ERP) ou le Diagnostic Participatif du Milieu (DPM), l'Approche Participative en Milieu Rural a pour principaux buts :

- de faire en sorte que l'ensemble de la population participent à l'élaboration et la réalisation du projet ;
- d'impliquer l'ensemble de la communauté concernée par le projet, y compris ceux qui n'ont pas l'habitude de s'exprimer : femmes, groupes sociaux marginalisés, etc.

Section 1 : L'approche participative en milieu rural

I. Le diagnostic participatif en milieu rural

D'après JOUVE Ph. Et CLOUET Y. (1984), le diagnostic appliqué en milieu rural est «*l'opération qui vise à analyser et juger les modes d'utilisation de l'espace rural, à un moment et à une échelle donnée, en fonction d'objectifs de connaissance et de valorisation de cet espace*». Ils ajoutent aussi que «*le diagnostic ne peut constituer une fin en soi, il doit*

s'intégrer dans une perspective plus générale de transformation des conditions de production ».

Le diagnostic constitue donc une étape préalable à toute action de développement ; il doit conduire à proposer des axes de développement et d'intervention jusqu'à la formulation d'actions précises à entreprendre et les modalités de leur mise en œuvre.

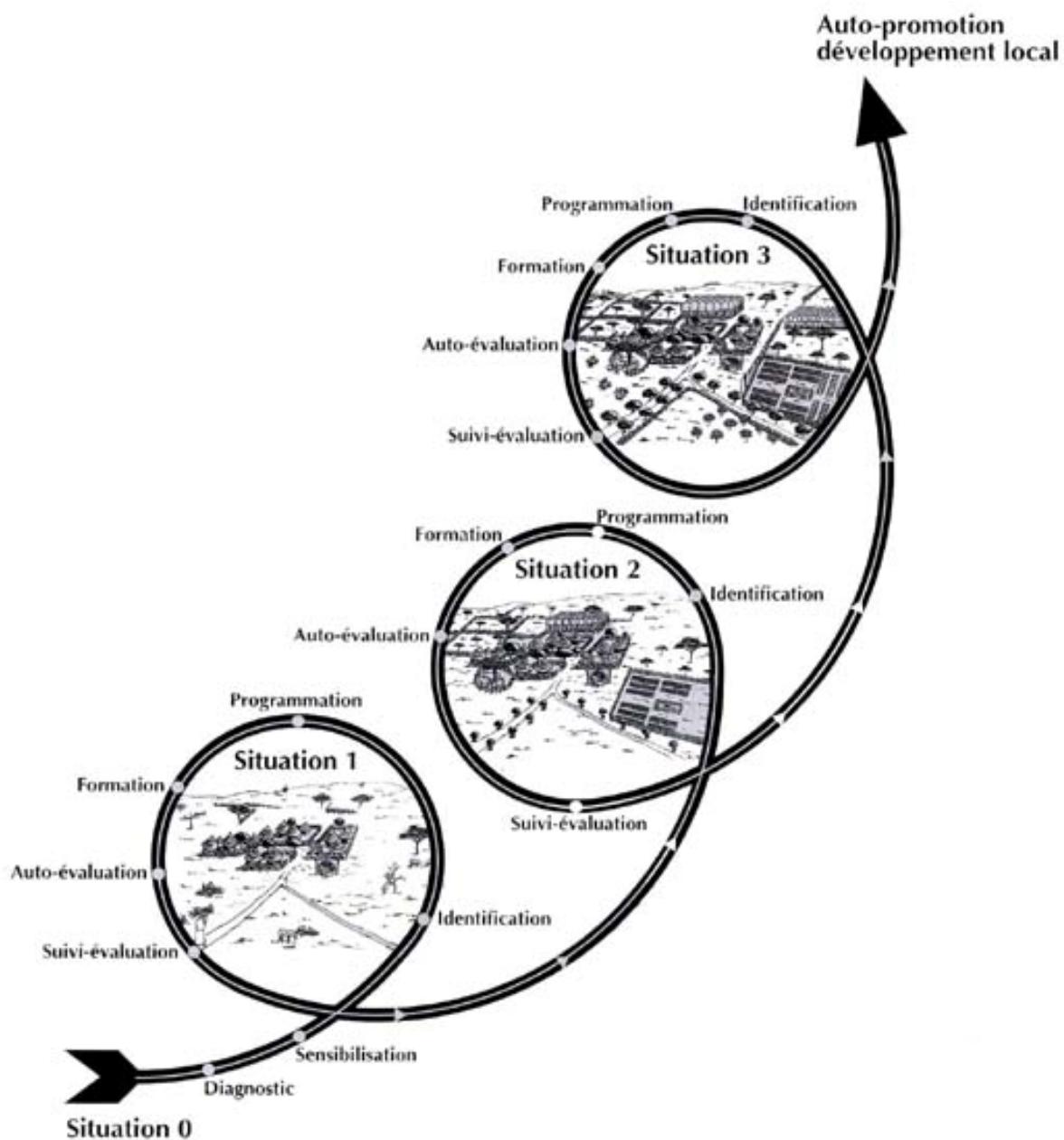
Il est basé sur l'établissement d'un dialogue permanent entre populations et agents techniques, sur le respect mutuel et le principe du partenariat, ainsi que sur la reconnaissance du savoir-faire local. A ce titre, il doit être considéré comme un instrument privilégié d'intervention en milieu rural, qui permet la meilleure mise en œuvre des actions de développement. Ainsi il comporte une série d'étapes :

- ✓ identification/connaissance du milieu;
- ✓ sensibilisation/prise de conscience par les populations des enjeux économiques et des possibilités d'agir sur le milieu;
- ✓ identification des problèmes et recherche de solutions;
- ✓ organisation de la prise en charge et programmation des actions à entreprendre;
- ✓ formation thématique et vulgarisation;
- ✓ évaluation périodique des actions en cours par les populations et
- ✓ suivi évaluation du programme et de l'ensemble de la démarche.

Ces étapes, décrites ci-après dans un ordre théorique, seront plus ou moins développées selon le contexte de la région. Certaines d'entre elles, par exemple la formation, peuvent s'avérer moins nécessaires ou moins importantes, selon le type d'action identifié ou la maîtrise réelle de sa réalisation par les populations. Toutefois, il importe de ne jamais négliger l'une de ces étapes et de ne pas en supprimer a priori.

Caractéristiques d'un processus dynamique et organisées en quatre phases, ces différentes étapes se succèdent dans un ordre déterminé comme le montre la figure n°1.

Figure n°1 : Déroulement de la mise en œuvre de l'approche participative.



Source: FAO: GCP/SEN/042/NET

Cette figure développe comment se déroule la mise en œuvre des actions allant de la situation initiale (situation 0) où il n'y a pas encore de projet vers l'autopromotion du développement local c'est-à-dire la phase finale où la population sera apte à mener son propre développement. Elle comporte trois cycles au cours desquels on assiste aux différentes étapes de l'évaluation participative.

Le tableau ci-après résume les idées essentielles de la figure.

Tableau n°3 : Composantes de l'approche participative en fonction des objectifs poursuivis lors de chaque phase.

PHASES	COMPOSANTES	OBJECTIFS	RÉSULTATS
1 PROGRAMMATION DES ACTIONS AU NIVEAU DE L'ORIGINE	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des partenaires • Connaissance du milieu et des situations • Echanges d'informations • Analyse-Diagnostic • Définition d'une situation de référence • Sensibilisation/Prise de conscience • Identification des problèmes • Recherche des solutions/ Valorisation du savoir-faire local • Instauration d'un partenariat 	<ul style="list-style-type: none"> • Programmation des actions à la base par les populations 	<ul style="list-style-type: none"> • Volonté d'agir des différents partenaires et définition des responsabilités
2 RÉALISATION ET GESTION DU PROGRAMME	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de la prise en charge des actions programmées • Recherche - Amélioration par formation thématique et auto-évaluation des actions en cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation/conduite des actions-gestion des programmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement et prise de décision concertée
3 SUIVI-ÉVALUATION DU PROCESSUS	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation globale des résultats, du processus, de la participation et de l'engagement solidaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi-évaluation concerté des actions en cours avec tous les intervenants 	<ul style="list-style-type: none"> • Rigueur/conformité à la situation de référence
4 AUTO-PROMOTION ET AUTO-DÉVELOPPEMENT LOCAL	<ul style="list-style-type: none"> • Retour à la phase de programmation et aux différentes étapes (Figure 1), y compris sensibilisation si nécessaire • Programmation et réalisation/évaluation d'actions de développement nouvelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition progressive et maîtrise des outils pour un auto-développement local 	<ul style="list-style-type: none"> • Solidarité et continuité de l'engagement de l'ensemble des partenaires

Source: Manual of Participatory Rural Appraisal DDC, Stratégic Controlling Unit, 3003

Berne Suisse

En outre, cette approche a réussi à convaincre les techniciens d'inclure la population dans le processus de développement par ses particularités. Ainsi, ces dernières feront l'objet du paragraphe suivant.

II. Particularités de l'approche participative en milieu rural.

D'après MORIZE J. et al. (1983), BEDU L. et al. (1987), l'approche participative présente des particularités à savoir :

- La mobilisation de la communauté en augmentant la prise de conscience collective de ce qui peut être accompli aussi bien que la façon dont les groupes locaux y compris les groupes des femmes peuvent le faire;
- L'utilisation des matériels visuels facilite la compréhension de l'approche car elle fait participer de manière effective les communautés rurales quand les instruments pour la collecte des données sont visuels : tableaux, cartes que les paysans peuvent comprendre afin de pouvoir corriger les données et de faire des remarques ;
- L'analyse participative permet d'étudier l'interaction des problèmes ;
- Elle donne aux habitants du village la possibilité de ranger les solutions basées sur les priorités locales, la faisabilité, la durabilité écologique et l'étude des coûts et d'efficacité, donc définition des priorités de base ;
- Elle facilite l'élaboration d'un plan communautaire d'action mentionnant les contributions des villageois et leur responsabilité respective ;
- Elle implique la participation des chefs locaux dans la mise en œuvre et le contrôle des actions définies dans le plan communautaire ;
- Enfin, elle entraîne une rapidité de la démarche et amoindrit les coûts.

L'approche participative implique un pilier méthodologique et une maîtrise des instruments de communication permettant de maintenir la mise en œuvre des projets puisque son essence même est de mettre en lien étroit la population locale et les techniciens dans toutes les phases des projets.

Les principaux buts de cette démarche consistent en la maîtrise du lieu d'action. C'est ce qui la différencie de l'approche par le haut dont les modalités d'actions ont pour origine les bailleurs eux-mêmes. Ainsi la connaissance du milieu qui sera sujette du paragraphe suivant s'y avère indispensable.

III. La connaissance du milieu, facteur clé de la mise en œuvre

L'objectif est ici de mieux comprendre les paysans et leur environnement, ainsi les techniciens de développement doivent avoir une connaissance suffisante des objectifs et de l'environnement des paysans pour les aider à exprimer leurs besoins et motivations face aux nouvelles techniques qui leur seront proposées.

a. Le milieu physique

Le milieu physique où vit la communauté est un facteur inséparable de celle-ci ; il a donc une influence sur la vie des hommes et directement ou indirectement sur l'évolution ou le développement de la société. Aussi, une analyse du milieu physique ne doit pas être négligée durant la phase d'étude d'un projet de développement. Cette analyse conduit à l'information sur la situation géographique de la zone d'action, le réseau de communication et l'état des infrastructures existantes, l'importance des cours d'eau, des fleuves et des rivières et enfin les conditions climatiques.

Pour obtenir des informations sur le milieu physique, il est impératif de procéder à l'étude des six éléments suivants :

- La délimitation territoriale et administrative (Fokontany, District,...) ;
- Les voies de communication et de services;
- L'hydrographie ;
- Le relief constitué en général par les vallées, voies naturelles de pénétration et de communication et les lignes de crêtes comme les collines, les plateaux.
- Les facteurs climatiques tels que la pluie, la température et le vent et

- L'environnement qui concerne la faune et la flore.

b. Le milieu humain

L'analyse du milieu humain permet de voir la répartition de la population suivant les strates d'âges, le sexe afin de pouvoir faire un dénombrement et une classification, puis l'analyse des données démographiques. Il faut donc apprendre comment vit cette population, comment elle s'organise, comment travaillent les hommes, de quels moyens disposent-ils et quels peuvent être leurs besoins prioritaires.

Pour mieux connaître la population, il convient d'étudier son historique (origine du peuplement, les évènements marquants, les pratique socio-économiques) avant d'étudier la population proprement dite où l'on se focalise sur la vie, la composante ethnique, la migration et l'habitat.

c. Les pratiques socioculturelles

Ces pratiques constituent une caractéristique du milieu rural car elles conditionnent leur vie c'est-à-dire que leurs activités se basent sur leur croyance. Il s'agit donc d'étudier les coutumes, les tabous, castes et religions.

d. Les infrastructures sociales de base

Les infrastructures scolaires comme les établissements scolaires ; les infrastructures sanitaires dont les hôpitaux, les centres de santé de base et les infrastructures de communication et de loisir à savoir les chaines de radio, les complexes sportifs.

e. L'environnement économique

Cet environnement concerne les principales activités économiques : agriculture et élevage. D'autres activités peuvent aussi y figurer : l'artisanat, la pêche, l'exploitation forestière, le commerce, etc. en outre il faut étudier le système d'exploitation et la relation entre les organismes intervenant dans la zone (associations, ONG).

On a vu que la connaissance du milieu est autant utile afin de pouvoir bien choisir les instruments à employer dans la réalisation de l'évaluation participative. Penchons maintenant à l'évaluation proprement dite.

La connaissance du milieu nécessite la participation des villageois et cela contribue à la réussite de l'étude préalable à l'élaboration des projets à mener.

Comme dans cette étape préliminaire, l'étape suivante qui est l'évaluation participative suscite aussi la collaboration de tous. L'évaluation comporte 6 phases à savoir la phase préparatoire, l'étude du milieu, l'identification et l'analyse des problèmes, le choix des actions à entreprendre, la mise en œuvre et le suivi évaluation.

La phase préparatoire est expliquée par les ateliers dans les localités en question afin de mettre la communauté dans le bain du programme.

L'étude du milieu permet de définir la zone cible des actions à entreprendre pendant la phase de mise en œuvre. En effet, il constitue un élément majeur de l'approche du monde rural. Cette étude est composée de trois étapes à savoir : la planification avant la visite sur le terrain, l'étude du milieu sur terrain et le rapportage après descente sur terrain.

Avant la visite sur terrain, il est nécessaire d'avoir un recueil et une analyse des documents ou informations concernant la zone afin d'obtenir des connaissances préalables sur la zone dont la liste des mots-clés à explorer ou à vérifier sur le terrain et la liste des sujets à traiter ou à approfondir. La descente sur terrain consiste en la prise de contact avec les autorités et la population locales dans le but d'établir une confiance mutuelle entre les techniciens et la population. Pour ce faire, il faut avoir des outils comme le croquis du village, le transect, le diagramme des échanges, les discussions de groupes. Le rapportage après descente autorise la formalisation et la valorisation des études menées sur terrain. Il est obtenu en exploitant les données collectées lors de la descente.

Après l'analyse du milieu, il faut identifier et analyser les différents problèmes existants. Cette phase conduit à l'identification des problèmes principaux en procédant à l'analyse des causes et effets. Les principaux outils en sont l'arbre des problèmes, le tableau des problèmes et la grille d'analyse des problèmes. Cette phase est indispensable car si elle comporte une erreur, les actions ultérieurement entreprises ne vont pas coïncider avec les résultats attendus.

La troisième phase, le choix des actions à entreprendre, consiste en la recherche des solutions aux problèmes ainsi identifiés et étudiés dans la phase précédente. Elle conçoit les hypothèses de solutions proposant des variantes et l'ordre de priorité des actions à attaquer. En effet c'est dans cette phase que s'établit la liste des opérations par ordre de priorité.

Phase d'action, la mise en œuvre est la période durant laquelle les actions prédefinies vont être abordées. Ici une étroite collaboration entre les techniciens et la population est suscitée afin d'obtenir des résultats satisfaisantes. Cette collaboration peut se faire par l'intermédiaire des groupes de paysans (organisations paysannes) ou directement avec les ménages.

Il est à noter qu'au cours de la mise en œuvre, on procède à des formations continues permettant à la population concernée de s'approprier progressivement des techniques appliquées.

Enfin la phase de suivi et évaluation. Cette phase une évaluation globale par les populations - et en concertation avec l'ensemble des partenaires - de l'exécution de la totalité du programme au cours de laquelle le suivi évaluation périodique des actions est réalisé par l'ensemble des partenaires. Des réunions périodiques préparent l'évaluation finale ou globale. A l'aide d'indicateurs simples, l'étape de suivi évaluation du programme a notamment pour objet de comparer la situation de départ (Situation 0, issue du diagnostic initial élaboré lors de l'identification) à celle qui existe après les réalisations et de vérifier la conformité des résultats obtenus par rapport au programme identifié. Elle se base sur une analyse critique et une évaluation concertée par l'ensemble des intervenants du déroulement et des résultats issus des deux premières phases. Cette phase d'évaluation critique vise à mesurer le degré d'efficacité de l'ensemble des actions entreprises ou des innovations. Elle mesure également la participation et l'implication réelle des différents partenaires. Enfin, elle permet une association progressive du processus et de la méthodologie d'approche participative par tous les partenaires, populations et services techniques. Cette phase met en évidence les avantages, les résultats atteints et les problèmes rencontrés. Elle conduit à une évaluation globale de la participation et de la prise en charge des actions de développement, notamment par les populations, tout au long du processus. Elle doit déboucher sur une nouvelle phase de programmation d'actions. Elle prépare la continuité des actions dans le temps, permet de programmer de nouvelles actions de développement et de jeter les bases d'un auto-développement au niveau de la zone d'actions.

Comportant certaines particularités, la démarche participative est la plus efficace en matière de développement rural. De plus, c'est une approche inclusive permettant à tout le monde de prendre sa part de responsabilité dans le processus de développement.

Section 2 : Les outils d'analyse, les atouts et les limites de la démarche

I. Les outils d'analyse

La pratique de la démarche participative suscite l'utilisation de différents outils afin de la mener à bien. Il est à noter que ces outils ne sont pas exhaustifs et leur utilisation ne doit pas être systématique car les buts d'une part, d'impliquer la population locale en tant que partie prenante dans le processus du développement local, de la familiariser avec le processus d'étude puis de motiver leur participation, et d'autre part, de collecter des informations répondant aux objectifs visés.

Ces outils peuvent être classés en cinq (5) catégories (source: FORMGED-IFIS/SAHA, 2006) :

- Outils de collecte des données secondaires comme la recherche documentaire, la lecture et l'analyse des documents ;
- Outils pour la collecte des données spatiales dont le croquis du village, le transect ;
- Outils pour la collecte des données temporelles dont le profil historique, le calendrier des activités dominantes et les tendances ;
- Outils d'analyse de situation à savoir le diagramme de VENN, le classement par prospérité, l'arbre des problèmes, l'arbre des objectifs, la grille d'analyse des problèmes, le classement par paire et le diagramme des échanges ;
- Outils transversaux comme l'observation directe ou participante et l'ISS ou Interview Semi Structuré (interview individuelle et interview de groupe ou discussion de groupe).

Pour plus d'illustration nous allons donner des détails sur quelques uns de ces outils précédemment cités.

a. La revue des données secondaires

La revue des données secondaires est une collecte d'informations relatives au sujet ou thème de l'étude à partir des documents, des données déjà existantes et établies par d'autres

personnes et présentées sous diverses formes : rapport d'étude, thèse ou mémoire, documents officiels, enquêtes et recensements, cartes, photos aériennes. Cet outil permet d'obtenir des informations de base en complément des données recueillies lors de la lecture du paysage.

Ce qui permet de prendre connaissance des lacunes repérées dans les documents disponibles et d'en tirer au préalable les atouts et contraintes des actions de la communauté. Il aide aussi à établir les points à approfondir ou à vérifier sur terrain comme par exemple les chiffres de la population et de sa répartition suivant les critères d'âges, la description des problèmes généraux de la zone.

b. Le croquis du village

C'est une représentation schématique permettant de visualiser l'espace et son occupation. Il permet la compréhension des composantes et de l'organisation du village et de celles des terroirs attenants ; le recueil d'une quantité d'informations sur divers domaines (localisation des habitations, des infrastructures), de prendre connaissance des contextes physiques dans lequel évoluent la communauté (mise en évidence des ressources importantes du village).

c. Le profil historique

Le profil historique montre les évènements importants qui ont marqué la vie de la communauté depuis un certain nombre d'années. Ces évènements peuvent être des installations nouvelles en matière d'infrastructures : barrage, pont, grenier commun villageois ; une introduction de nouvelles techniques culturelles par des organismes de développement ; des cataclysmes naturels qui ont frappé durement le village (cyclone) ; des différents projets de développement qui se sont intervenus dans la communauté.

L'objectif du profil historique c'est d'acquérir une perspective de synthèse des évènements historiques clés survenus dans la communauté et de leur importance pour la situation présente. Il permet ainsi de connaître l'histoire de la zone et du degré d'évolution de la communauté face aux innovations dans divers domaines afin de pouvoir envisager par la suite les actions qui contribueront à l'amélioration du niveau de vie de la population.

d. Le calendrier des évènements/activités dominantes

Ce calendrier représente les différentes séquences temporelles des activités pratiquées par les paysans et les évènements caractéristiques du village durant une année.

Ceci dans le but de connaître les périodes des différentes activités économiques, socioculturelles et physiques importantes dans le village, de repérer la période surchargée et la période libre des paysans, d'organiser et de programmer le travail de techniciens en fonction de la disponibilité des paysans et d'avoir un aperçu sur les temps investis par les paysans pour réaliser des actions et d'en apporter des corrections si nécessaire.

e. Les tendances

Les tendances sont un ensemble des évolutions des variables caractéristiques de la communauté sur les 10, 20 ou 30 dernières années. Elles sont représentées dans un repère orthonormé dont l'axe des ordonnées indique l'importance de la variable et l'axe des abscisses désigne l'échelle du temps.

Les tendances aident les paysans à pouvoir constater l'évolution des situations dans lesquelles ils vivent.

f. Le diagramme de VENN

Le diagramme de VENN est une représentation schématique des relations entre les individus et les institutions au sein de la communauté. L'objectif étant la mise en relief des institutions clés et des individus principaux de la communauté et de leur relation ainsi que leur importance dans la prise de décision. Ce diagramme reflète la manière de faire et de vivre ensemble. Il témoigne des relations et des réseaux et rend compte des systèmes de solidarité établis, des espaces et des facteurs de conflits.

g. La classification par prospérité

C'est un jeu analytique que l'on réalise avec un paysan-clé à partir des fiches pour cerner les différentes catégories de paysans suivant leur prospérité au sein du village.

Ce type de classification conduit à comprendre la perception des paysans sur ce qu'est une personne « riche » ; à identifier rapidement les paysans de chaque catégorie ; et par conséquent, de pouvoir mener des réunions ou des interviews avec certains d'entre eux pour discuter et comprendre les problèmes, les conditions de vie et les stratégies des paysans de chaque catégorie.

h. L'arbre des problèmes

C'est un procédé qui sert à analyser une situation donnée dans laquelle se situe un ensemble de problèmes ; à identifier les problèmes importants ; à définir le problème central qui se pose dans cette situation et enfin à visualiser dans un diagramme les relations de causes à effets caractérisant ce problème : hiérarchie des problèmes. L'arbre des problèmes est un outil en forme d'arbre qui présente les liens entre les causes et les conséquences d'un problème ou des problèmes. Le tronc de l'arbre représente le problème principal ; les racines représentent les causes du problème et les branches, les effets ou conséquences. Il permet d'engager une discussion au niveau des paysans afin de dégager le problème principal d'une situation donnée, en vue de connaître les causes qui sont à l'origine du problème et d'étudier ses conséquences. Il constitue un élément de base de l'élaboration de l'arbre des objectifs.

Notons qu'il faut formuler les problèmes à la forme négative ; il faut également identifier les problèmes réels et non des problèmes imaginaires, hypothétiques ou apparents car un problème n'est pas l'absence d'une solution mais un état négatif réellement existant et ressenti.

L'arbre des objectifs se construit de la même façon mais présentant les objectifs au lieu des problèmes. La formulation des objectifs suit la règle de « SMART » qui veut dire *intelligent* en anglais. C'est une façon de mémoriser facilement les objectifs. Le mot SMART est en effet l'abréviation des expressions suivantes : Simple ; Mesurable ; Ainsi déjà fait, formulé dans le présent ; Réaliste ; Temps imparti.

i. L'ISS ou Interview Semi Structuré

C'est la méthodologie de recherche principale et la plus importante au cours de laquelle seules quelques questions sont prédéterminées et des nouvelles questions ou pistes émergent à la suite des réponses des personnes interrogées. On pourrait ainsi le nommer apprentissage semi directif étant donné que le but explicite de l'entretien est de permettre aux membres de l'équipe d'en apprendre plus auprès de l'interviewé. Les buts de cet outil sont de collecter des informations détaillées sur les pratiques paysannes ; d'aborder des questions d'ordre social ; d'acquérir les premières idées ou informations sur un thème donné au niveau du groupe ; d'obtenir une masse d'informations sur un sujet donné. Cet interview peut se faire à domicile, dans les champs, dans des situations et/ou des endroits où les femmes peuvent s'exprimer librement.

Nous avons donc vu les différents outils qui peuvent être employés en démarche participative, notons cependant qu'il y a encore d'autres outils mais leur utilisation dépend de la situation où l'on se place.

Toutefois, même si cette démarche se voit actuellement en grande envergure, elle souffre de quelques obstacles qui résident surtout dans la mise en œuvre. Allons de ce fait aborder ces derniers dans le paragraphe qui suit.

II. Les limites de l'approche participative

En sus des recherches personnelles, nous allons analyser le tableau des types de participation afin de dégager limites de l'approche participative mais avant, on va résumer ses avantages.

Tableau n°4 : Les types de participation

Participation passive	Informer les gens sur ce qui est arrivé ou qui va arriver
Participation par la fourniture d'informations	Demander aux gens de fournir des réponses à des questions posées
Participation par consultation	Les agents extérieurs écoutent et tiennent compte de l'opinion des gens sans que ces derniers ne participent aux prises de décisions
Participation liée à des avantages matériels	Les gens participent en fournissant des ressources, mais là encore, ils ne participent pas au processus de prise de décisions
Participation fonctionnelle	Les gens participent en fonction d'activités prédéterminées et après que les stratégies des projets ainsi que leur planification aient été décidées
Participation interactive	Les gens participent au diagnostic des situations aboutissant à des plans d'action et à la formation ou le renforcement de groupements d'intérêts. Ces groupes s'approprient les décisions locales, en vue d'une pérennisation des activités et/ou structures mises en place
Auto-mobilisation / Participation active	Les gens participent en prenant des initiatives indépendamment de structures extérieures

Source : ATELIER DE RENFORCEMENT DES PROPOSITIONS DE RECHERCHE/CRDI- WaDImena (Marrakech 4-9 Décembre 2005)

1. Les atouts

D'après le même ouvrage, « *plus on se rapproche des types de participation situés dans le bas du tableau et plus les actions entreprises ont des chances d'avoir un impact durable et bénéfique pour les populations* » (CRDI, 2005, pp19). On peut donc en tirer que la participation interactive et active sont les plus avantageuses vue qu'elles suscitent la collaboration et la prise de décision dans les actions à entreprendre.

En effet, la participation donne le pouvoir de prise de décision aux membres de la communauté et leur permet en plus d'être responsables dans leurs actions.

En outre, la participation conduit à fournir des garde-fous au développement qui permettent l'évaluation des risques ainsi que les coûts et avantages des activités en question. Ce qui facilite les études préalables en matière de prise de décision et surtout dans la mise en œuvre.

De plus la participation donne à la population la possibilité d'établir un lien direct avec les décideurs extérieurs afin de voir les problèmes sous un nouvel angle.

Néanmoins, cette démarche souffre de certains défauts et c'est ce que nous allons voir dans le paragraphe suivant.

2. Les limites

Pour efficaces qu'elle soit, la démarche participative ne constitue pas une panacée. D'une façon générale, un certain nombre de limites peuvent s'y imposer.

En effet, il est faux de croire que ces méthodes participatives sont des recettes toutes faites qui peuvent s'appliquer à tout contexte, pour répondre à tout type de questions. Il ne faut pas appliquer les méthodes participatives de façon mécanique et dans le seul but d'obtenir de la part des populations des informations permettant d'établir des objectifs n'allant pas forcément dans le sens de la communauté, c'est ce que le tableau ci-dessus a appelé de *Participation par la fourniture d'informations*. Ce qui est fréquemment le cas dans les différents projets actuellement mis en œuvre. Les principaux bénéficiaires, donc la population ne jouissent pas dans la plupart du temps des fruits suite à des incidences au cours de la mise en œuvre.

Prendre les moyens pour la fin, c'est-à-dire se focaliser sur l'utilisation des techniques participatives qui ne sont que des outils, en oubliant que l'objectif est de faire émerger des

informations et des décisions constitue un grand défaut dans cette approche. Le recours à ces méthodes ne signifie donc pas qu'il faille se contenter de consulter uniquement les populations en excluant les autorités locales et l'administration car ceci peut générer des effets déresponsabilisant.

En outre, la grande disparité des intérêts des différents groupes au sein de la communauté provoque une difficulté dans la recherche des vraies solutions aux problèmes. Comme le confirment Andriamahefazafy et Froger (2003, pp62) : « *Les communautés locales sont composées de divers usagers des espaces et elles sont l'expression d'intérêts conflictuels dont le règlement passe le plus souvent par l'imposition de points de vue particuliers (groupes dominants) au détriment des autres (acteurs faibles ou exclus)* ».

Il est aussi incorrect de devoir appliquer les méthodes participatives puisque c'est la mode ou c'est ce qu'imposent les bailleurs de fonds. Cette conviction amène à sentir des pressions qui vont nuire à la démarche adoptée. L'important c'est de l'adopter puisque c'est la meilleure façon de contribuer au développement voire à l'auto développement de la zone cible.

En plus, la participation produit des questions, des hypothèses et des options préliminaires pour le développement, mais pas toujours des réponses définitives. C'est là que repose toujours le problème d'effectivité cette démarche en ce sens qu'elle ne donne pas toujours des résultats satisfaisants

Les mêmes auteurs ont aussi affirmé que « *le temps de l'appropriation et de la participation, qui suppose la mise en place de nouvelles régulations sociales et politiques (temps long), n'est pas celui de la sélectivité ou de la conditionnalité (temps court pour l'obtention de résultats, de 6 mois à 3 ans)* » (Ibid, pp70). On peut en tirer que la démarche participative nécessite un temps long pour se réaliser. Mais c'est en fait un processus qui s'échelonne tout au long des actions entreprises. En ce sens, la concertation doit pouvoir s'exercer durablement. Elle est l'occasion de déclencher d'autres améliorations que celles initialement poursuivies et en ce sens elle apporte un plus dans l'instauration d'une dynamique de développement.

Conclusion du deuxième chapitre

Par ses particularités, ses principes basés sur la participation de tous, l'approche participative est la meilleure politique à adopter en matière de développement. Sa pertinence se met en relief surtout dans le développement rural. Avec les différents ateliers et la responsabilisation de la population locale, l'approche participative est la plus adéquate pour les pays en voie de développement car elle inclut les différents membres de la communauté. Basée sur la responsabilisation de la communauté cible, passant par les différents suivis et aboutissant à l'auto promotion du développement local, c'est la démarche la plus adaptée.

Toutefois, elle subit quelques défauts qui ne résident pas dans ses principes mais dans sa mise en œuvre. Cette approche n'est donc pas au top mais peut avoir des améliorations.

CONCLUSION

Par suite des aléas enregistrés au niveau des pays en développement à cause de leur incapacité à rembourser leurs dettes extérieures, les bailleurs ont adopté les PAS, politique d'aide visant à la restructuration des pays en détresse. Ils ont pourtant mis ces programmes en péril puisque leur démarche était plutôt technocratique c'est-à-dire par le haut.

C'est la raison pour laquelle ceux-ci ont procédé à une nouvelle stratégie qui est l'approche participative. Cette dernière démarche implique la responsabilisation de la population. Elle a pu sortir une partie de ces pays de leur misère. Madagascar en fait partie en ce sens qu'elle a connu une légère amélioration du niveau de vie général du peuple. De ce fait les paysans malgaches commencent à collaborer contribuer au développement de l'Etat par l'intermédiaire des organisations paysannes et les groupements des agriculteurs.

Pourtant, même jugée adéquate à la situation économique et sociale de Madagascar, cette approche met en valeur en quelque sorte une continuité à l'approche top down en ce sens qu'elle étale des aléas dans sa pratique.

Il reste donc une grande question à résoudre en matière de mise en œuvre. Elle est fondée sur la présence de plusieurs groupes de populations qui ressentent des besoins différents. Cette disparité nuit au développement car quelques fois, le but visé ne coïncide pas avec les besoins de la population, cette situation dissuade cette dernière et ne peut pas aboutir à une responsabilisation.

Par ailleurs quelques obstacles empêchent la population à concourir au processus de développement. Il y a à ce propos les taux élevés des crédits alloués par les institutions de micro finances qui dépassent les aptitudes des paysans malgaches. On peut aussi citer les règles et conditionnalités imposées par les bailleurs de fonds qui constituent une certaine continuité de l'approche traditionnelle jadis critiquée.

Une nouvelle question se pose alors à ce sujet, il s'agit de chercher une issue permettant d'améliorer la mise en œuvre de la démarche participative et donc de faciliter l'accès effectif de la population au développement local.

LISTE DES FIGURE ET TABLEAUX

Figure

Figure n°1 : Déroulement de la mise en œuvre de l'approche participative..... 18

Tableaux

Tableau n°1 : Evolution de la consommation par habitant 8

Tableau n°2 : Evolution du prix sur le marché : riz-maïs-pomme de terre 9

Tableau n°3 : Composantes de l'approche participative en fonction des objectifs poursuivis lors de chaque phase..... 19

Tableau n°4 : Les types de participation 28

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- ✓ ALI R., SAIDA B. et al., Avril 2004, *Atelier de formation sur l'Approche participative : «Méthodes et Outils»*, Berkane-Maroc, 22p
- ✓ BEDU L. et al. , Juin 1997, *Appui pédagogique à l'analyse du milieu rural dans une perspective de développement rural*, 213p
- ✓ CIRAD G., Décembre 2002, *Mémento de l'agronome*, 279p
- ✓ CLAUSEN A. W. (Banque Mondiale), Mars 1986, *Les besoins financiers de l'ajustement dans la croissance en Afrique Subsaharienne*, Washington, 172p
- ✓ COUSSY J. et HUGON Ph., 1992, *Intégration régionale et ajustement structurel en Afrique Subsaharienne*, SEDES, Paris, 308p
- ✓ FAMV G., 1990, *Manuel de l'agronomie tropicale*, 324p
- ✓ JOUVE Ph. Et CLOUET Y., 1984, *approche du monde rural*, 215p
- ✓ LAURE F., 2000, *Le guide des techniciens d'animation*, Dunod
- ✓ MORIZE F. et al., 1983, *Guide de l'agent de développement rural*, 106p
- ✓ RAZAFINDRAVONONA J., 3-4 Décembre 2003, *Analyse du DSRP de Madagascar*, Commission économique pour l'Afrique, Adis Abeba, Ethiopie, 46p
- ✓ Ziad Moussa, Décembre 2005, *Atelier de renforcement des propositions de recherche WaDImena*, 20p

Revues

- ✓ ANDRIAMAHEFAZAFY et FROGER, Avril 2003, « Les stratégies environnementales des organisations internationales dans les pays en développement : continuité ou ruptures ? », *Mondes en développement*, Vol.31, n°124, pp 49-76
- ✓ Développement de l'agriculture et de l'espace rural (AGRIDEA), 2004, « Recherche et développement participatif en milieu rural », AGRIDEA, 3p
- ✓ EASTERLY W., Mai 2008 « Institutions : top down or bottom up ?» *American economic review*, American Economic Association, vol.98 (2), pp 95-99
- ✓ MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET, MARS 2003, « Extrait du DSRP »

- ✓ LAROUSSE : Dictionnaire encyclopédique illustré, 751p
- ✓ PRIMATURE/EPP-PADR : « Programme National de Développement Rural (PNDR) », Édition 2008
- ✓ STIGLITZ E. et CHARLTON A., Avril 2005, « un cycle de négociations commerciales pour le développement », *Revue d'économie du développement*, pp 17-54

REFERENCES INTERNET

- ✓ <http://fr.wikipedia.org>
- ✓ <http://www.smbmada.net>
- ✓ <http://go.worldbank.org>

Table des matières

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
ChapitreI Origine de l'approche participative	4
Section 1 : L'approche « top down ».....	4
I. Fondement théorique	4
II. Cas de Madagascar pendant les Programmes d'Ajustement Structurel.....	5
Section 2 : L'approche participative.....	9
I. Fondement théorique	9
II. Exemple de programme fondé sur l'approche participative : le DSRP	11
Conclusion du premier chapitre.....	13
ChapitreII L'approche participative en milieu rural	14
Section 1 : L'approche participative en milieu rural	14
I. Le diagnostic participatif en milieu rural.....	14
II. Particularités de l'approche participative en milieu rural.....	18
III. La connaissance du milieu, facteur clé de la mise en œuvre	19
Section 2 : Les outils d'analyse, les atouts et les limites de la démarche.....	23
I. Les outils d'analyse.....	23
II. Les limites de l'approche participative.....	27
Conclusion du deuxième chapitre	30
CONCLUSION	31

LISTE DES FIGURE ET TABLEAUX

Table des matières

RESUME ANALYTIQUE

Nombre de pages : 31

Nom de l'encadreur : M. ANDRIAMAHEFAZAFY Fanomezantsoa

Mots clés : approche participative, développement, développement rural, concertation, intégration.

Résumé :

Ce travail évoque la réussite de l'approche participative dans les projets de développement. Menant une étude comparative entre deux démarches contradictoires : technocratique et participative, mon dessein est de mettre en relief l'efficacité de la dernière politique surtout dans le milieu rural à Madagascar. La raison en est que la grande île a une économie basée sur l'agriculture ; ce qui traduit la domination du secteur primaire donc de la communauté rurale.

Adresse de l'impétrante : Bloc 97A

Cité Universitaire Ambohipo

Antananarivo (101)

Tél. : 0332828611

E mail : annick_rm@yahoo.fr